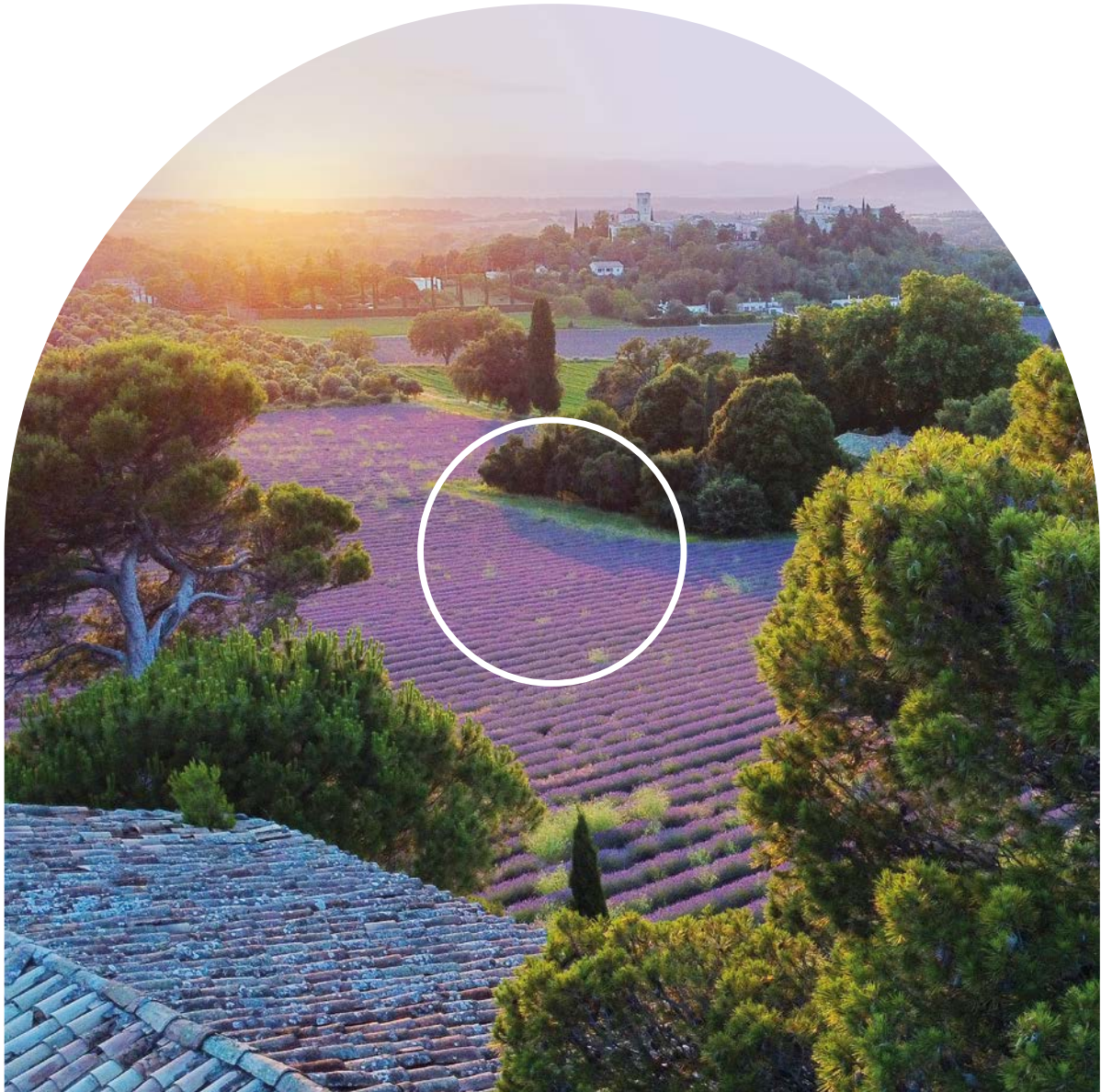




montelimar-agglo.fr

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

été 2024



le Mag de l'Agglo

Carnet de voyages

de Montélimar-Agglomération en Drôme Provençale

Savourer | Admirez & découvrir | Se bouger & se ressourcer

«Carnet de voyages», est la toute **nouvelle édition** du magazine réalisé par l'équipe de l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération.

Il recense de nombreuses idées de sorties, balades ainsi que les incontournables du territoire.

A lire et à découvrir !

04

Événements

- Rétrospective William Klein au MAC
- Montélimar Agglo Festival
- Montée en puissance du Théâtre

16

Agriculture - Circuits courts

- Plan Alimentaire territorial
- Cartes des producteurs locaux

18

Dossier

- La collecte des déchets alimentaires

22

Économie

- Coup d'accélérateur pour la fibre
- Economie et Emploi
- Aide à l'immobilier d'entreprise
- Mobilité

38

Entreprendre et développer

- Nouveaux commerces

**Chères habitantes,
Chers habitants
de Montélimar
Agglomération,**



Dans notre Provence, l'été rime avec soleil, lavande, nougats et oliviers... Ces atouts représentent une part de notre art de vivre. Toutefois, au-delà de ces très belles images, notre d'attractivité est surtout orchestrée par les choix politiques que nous portons. Nous veillons à accompagner nos zones d'activités, notre industrie, nos commerces, à valoriser notre habitat, nos différents équipements, mais aussi à construire une offre touristique et culturelle.

Cet été, et durant les mois à venir, une rétrospective du photographe William Klein, première mondiale, depuis sa disparition, est présentée au Musée d'Art Contemporain de Montélimar. L'accès à cette exposition, d'une rare envergure pour un territoire comme le nôtre, est gratuit. Il s'agit d'une décision forte que j'ai souhaitée. En effet, je pense qu'il est important de partager ce genre d'initiative le plus largement possible avec nos habitants.

La notoriété internationale de William Klein constitue aussi un excellent levier pour mieux faire connaître notre territoire et inciter à s'y rendre.

En parallèle, de nombreux événements, financés par l'agglo, animeront nos communes, constituant autant de sorties festives et conviviales proches de chez vous parmi lesquelles : les guinguettes, les off du Festival...

Dès la rentrée, c'est la programmation du Théâtre Emile Loubet qui stimulera notre attractivité culturelle avec 42 levers de rideaux au lieu de 18 précédemment ! Une offre renforcée, que j'ai ardemment soutenue, afin que notre théâtre s'ouvre à plus de spectateurs.

Comme vous le constaterez dans ce magazine, nos actions s'ancrent dans votre quotidien et abordent tous les sujets sur lesquels l'Agglo a compétence pour agir.

Nous sommes tous des élus de terrain, à l'écoute de vos besoins. Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite un très agréable été dans notre magnifique agglomération !

Julien Cornillet

*Président de Montélimar Agglomération
Maire de Montélimar*

Retour en images sur le festival PRÉSENCE(S) PHOTO

En préambule à l'exposition de William Klein, le 11^e festival de Présence(s) Photo a rayonné sur une grande partie du territoire avec une vingtaine de lieux d'exposition en plein air ou à l'intérieur.



Comme lors des éditions précédentes, le club montilien a souhaité mettre en avant « l'Humain au cœur de la photographie » à travers les thèmes retenus : **regards croisés France-Japon, le sport, le Rhône**. Cette exposition a été rythmée par des projections et des tables rondes qui ont permis de nombreux échanges et réflexions partagées avec un large public.

Lors de leur déambulation dans la ville, **les visiteurs ont également pu admirer des clichés réalisés par des artistes de notoriété internationale tels que William Klein, Yamamoto, Chiba ou Coste.**

Une bonne raison de venir à Montélimar !



Le festival Présence(s) Photographie a été précédé dès le 24 mai d'une exposition grand format de photographies de William Klein. Ces clichés ont pris place aux abords du Musée d'art contemporain, dans le jardin public et en cœur de ville ; prémices de la grande retrospective William Klein proposée par l'Agglo (voir ci-contre).

WILLIAM KLEIN : une rétrospective exceptionnelle au Musée d'art contemporain de Montélimar

Du 29 juin 2024 au 6 janvier 2025 : première mondiale depuis le décès de l'artiste en 2022.

Un événement culturel d'envergure internationale

William Klein est une figure majeure du XX^e siècle, qui a laissé une empreinte indélébile en tant que photographe, peintre, cinéaste et graphiste. Son influence s'étend à travers différentes disciplines artistiques, révolutionnant notamment la photographie de mode et de rue.

L'exposition au Musée d'art contemporain de Montélimar, intitulée **PLAY PLAY PLAY**, réunit plus de 150 œuvres : tirages d'époque, impressions grand format, documents d'archives, livres, extraits de films. Elle présente William Klein peintre, photographe et cinéaste.

Entrée libre



INFOS PRATIQUES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- > Du 29 juin au 31 août 2024 :
Tous les jours de 10h à 18h
- Du 1^{er} septembre 2024 au 6 janvier 2025 :
> mardi au dimanche de 13h30 à 17h30
- Durant les vacances de Toussaint et Noël :
> mardi au dimanche : de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h30
- > Fermeture du musée les 1^{er} et 11 novembre,
le 25 décembre 2024 et le 1^{er} janvier 2025

**Accès à l'exposition,
offert à tous les visiteurs
par l'Agglomération.**

William Klein a été le seul photographe à témoigner de manière artistique du mythique combat de boxe Mohammed Ali - Georges Foreman à Kinshasa. Ses photos et vidéos ont marqué l'histoire du sport et de la photographie.



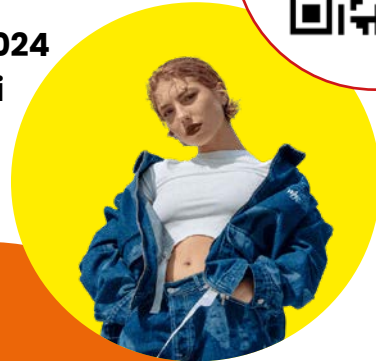
Fabienne Menouar
vice-présidente
en charge de la culture.

BIG FLO & OLI : l'événement à ne pas manquer

Les deux célèbres frères toulousains posent leurs valises à Montélimar le mercredi 3 juillet 2024 pour un concert mémorable qui marque aussi l'ouverture du Montélimar Agglo Festival.

Le coup d'envoi est donné sur la place de Provence, au niveau de la Maison des Services Publics dès 19h avec une première partie animée par les talentueux valentinois **POLBUS** et la chanteuse **OLYMPE CHABERT**.

BILLETTERIE



3 points de vente snacking et buvette seront proposés dans l'enceinte du concert. Pour plus de choix, les restaurants sur les allées seront également ouverts jusqu'à la fin du concert.

BILLETTERIE

Tarif unique 36€
Gratuit pour les moins de 8 ans
(sur présentation d'un justificatif)

MONTÉLIMAR VOUS ACCUEILLE !

Pour faciliter l'accès au concert, des parkings se trouvent à proximité : République 1 et 2, place d'Armes, Palais des Congrès, Bouquet, Catalins ou encore Chabaud. Ils seront indiqués par de la signalétique.

COMMENT SE RENDRE AU CONCERT ?

Place de Provence, entrée par le haut de la maison des services publics, avenue Saint-Martin. À 5 minutes du centre-ville.

Conditions d'accueil, objets interdits et infos pratiques sur montelimar-agglo.fr



Montélimar Agglo Festival

13 concerts offerts à la population du 4 au 27 juillet

En juillet, 13 concerts gratuits animeront les communes du territoire. Des concerts qui seront autant de voyages puisque les artistes retenus proposent des musiques aussi différentes que du jazz, de la salsa, du rock, du blues ou encore de la variété française... Plongez dans une ambiance festive au coeur des soirs d'été !



JEUDI 4 JUILLET
SAUZET
Place de l'Eglise
Lee O'Neil Blues
(blues)

VENDREDI 5 JUILLET
LES TOURRETTES
Place de Blomard
Malibu
(funk)

SAMEDI 6 JUILLET
PORTES EN VALDAINE
Place du village
Fiesta Cubana
(salsa)

VENDREDI 12 JUILLET
ANCONE
Les Lones
Les Fines Gueules
(musique alternative)

MARDI 16 JUILLET
ST-GERVAIS-SUR ROUBION
Parking salle des fêtes
Tribu Nougaro
(variété française)

MERCREDI 17 JUILLET
BONLIEU-SUR-ROUBION
Place de l'Eglise
Comrades
(musique celtique)

JEUDI 18 JUILLET
CONDILLAC
Place du Village
Georgie Brown quartet
(jazz)

VENDREDI 19 JUILLET
PUYGIRON
Boulodrome
Paname vintage
(swing)

SAMEDI 20 JUILLET
CLEON-D'ANDRAN
Place du collège
Morand Cajun
(musique cajun)

DIMANCHE 21 JUILLET
CHATEAUNEUF DU RHONE
Les Tennis
Zebra Pompadour
(country)

MARDI 23 JUILLET
LA BATIE-ROLLAND
Place du village
La 45 salsa
(musique latino)

JEUDI 25 JUILLET
CHAROLS
Place du village
Diesel Dust
(southern rock)

SAMEDI 27 JUILLET
MONTÉLIMAR
Place des Oliviers
Julie Zenatti
(variété française)

Zebra Pompadour



La 45 Salsa



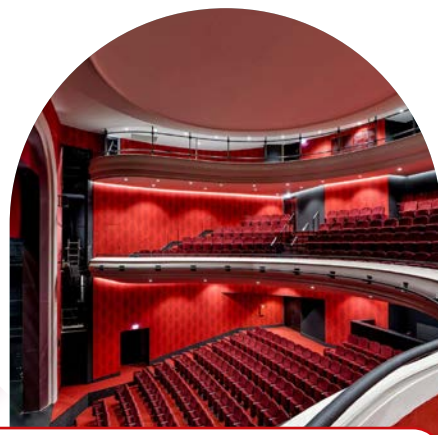
Morand Cajun



L'offre de spectacles monte en puissance au théâtre !

Cette saison :
42 représentations
au lieu de 18 !
en 2023-2024

La saison 2024-2025 s'étoffe pour répondre à une demande grandissante. C'est le 5 juillet que le rideau sera levé sur la programmation. On peut déjà vous annoncer qu'elle sera riche et pluridisciplinaire. Raison de plus pour prendre et réserver vos places dès à présent. On vous dit quand et comment.



INFORMATIONS PRATIQUES :

* Le programme sera en ligne dès le 5 juillet.

Disponible en version papier au théâtre ainsi que dans les lieux culturels et bâtiments publics de Montélimar et de l'agglomération à partir de cette même date.

* Ouverture des ventes à partir du lundi 8 juillet 10h (billetterie en ligne et physique)

* Du lundi 8 au vendredi 12 juillet, horaires exceptionnels d'ouverture de la billetterie physique (au théâtre) de 10h à 18h. Puis les mercredis et jeudis de 10h à 18h, avec des permanences téléphoniques du lundi au vendredi 9h à 12h.

* Pour recevoir la programmation en pdf, inscrivez-vous en nous envoyant un mail à : billetterie.spectacle@montelimar-agglo.fr (il n'y aura pas d'envoi des programmes par courrier)

28 spectacles / 42 levers de rideaux

10 Pièces de Théâtre

5 spectacles musicaux

4 rendez-vous de danse, cirque, stand up et magie

6 spectacles jeune Public et familles

3 concerts



Le conservatoire

Les inscriptions, c'est cet été pour une rentrée artistique !



Jazz, musiques actuelles, musiques classiques et anciennes, théâtre (enfants, ados et adultes), chœurs enfant et adultes, ateliers de pratique d'ensemble, parcours de découverte (à partir de la grande section maternelle), parcours adaptés aux personnes en situation de handicap...

Pour cette rentrée 2024/2025, l'artiste associé est Pierre-Jean Gaucher, autour d'Érik Satie.



INFORMATIONS PRATIQUES :

- * Ouverture du secrétariat jusqu'au 12 juillet et à partir du 19 août 2024.
- * Les inscriptions restent possibles en ligne : <https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/culture/le-conservatoire-musique-et-theatre>
- * Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/conservatoiremontelimar26200/

Conservatoire, 5 rue Bouverie, 26200 Montélimar, du lundi au vendredi (10h - 19h, 18h30 le vendredi), 04 75 00 77 50, conservatoire@montelimar-agglo.fr

La médiathèque

La médiathèque passe en mode estival et vous invite à participer au Livrodrome, un événement enthousiasmant !



Livrodrome - Festival littéraire Jeudi 11 juillet au jardin public de Montélimar

Venez découvrir le Livrodrome, un festival littéraire ludique et itinérant destiné aux 11-18 ans. Unique en son genre, il fera pour la première fois étape dans la Drôme après un périple de Lille à Marseille.

Retrouvez en ligne toute la programmation ludique et gratuite du festival (attention, la médiathèque sera exceptionnellement fermée ce jour-là).

Après le festival, l'équipe de la médiathèque continuera à profiter des beaux jours et viendra à votre rencontre. Retrouvez-la à partir du 16 juillet à la base de loisirs de Montélimar les mardis et vendredis après-midi de 15h à 18h avec une offre de romans, magazines et jeux sur place.



INFORMATIONS PRATIQUES :

- * Du mardi 9 juillet au samedi 31 août, la médiathèque passe en mode estival et adapte ses horaires d'ouverture : Elle sera ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 10h à 13h. Dès le 2 juillet, la durée des prêts sera étendue à six semaines pour vous permettre de faire sereinement le plein de lecture pour les vacances.

Toutes vos infos sur : <http://mediatheque.montelimar-agglo.fr>

Programme culturel de l'Agglo

Juillet 2024



Les dimanches, ne ratez pas les guinguettes de l'Agglo !

Cet été encore, les guinguettes de l'Agglo animent les places de villages. De 19h à 23h, retrouvez-vous, en famille, entre amis... pour profiter gratuitement des concerts et des animations enfants.

Pour vous restaurer des food trucks vous proposent de délicieux mets, le tout dans une ambiance musicale. Vous l'aurez compris, c'est le rendez-vous convivial par excellence.

photo : Ancône - 2023



7 Juillet - ROYNAC

21 juillet - LA COUCOURDE

28 Juillet - SAVASSE

4 Août - LA LAUPIE

11 Août - PUY-SAINT-MARTIN



FOOD TRUCKS



Montélimar Couleur Lavande

Voyage dans les senteurs de la Provence

Incontournable de la période estivale, la lavande s'impose par sa couleur et son parfum inimitable. Elle sera à l'honneur le samedi 13 et le dimanche 14 juillet sur les allées provençales avec un invité qu'on adore, le Nougat de Montélimar !



Durant deux jours, les allées Provençales seront le lieu d'une expérience sensorielle intense. De 9h30 à 19h, artisans, créateurs et producteurs célèbreront la lavande sous toutes ses formes !

Inédit, afin de soutenir l'obtention de son IGP (Indication Géographique Protégée), Montélimar Couleur Lavande mettra à l'honneur le Nougat de Montélimar en collaboration avec le Syndicat des Fabricants de Nougat de Montélimar ainsi que la Confrérie du Nougat de Montélimar. Un événement proposé par l'Office de tourisme.

Temps forts : Démonstrations de distillation de lavande avec un alambic, de cuisson de nougat, ateliers de création de fuseaux de lavande, d'initiation à l'aquarelle près du champ éphémère de lavande, balades botaniques urbaines, conférence « Découverte de la lavande : les variétés et leurs vertus », observation de la vie des abeilles grâce à une ruche vivante, exposition de voitures anciennes...

Et des nouveautés avec la procession et la bénédiction du Nougat de Montélimar, un stand de maquillage, une borne à selfie, un atelier et animation cocktail, une parade Vivaldi au marché et dans le centre-ville (samedi après-midi uniquement), une conférence sur le nougat et la réalisation d'une fresque à laquelle chacun pourra participer..

i

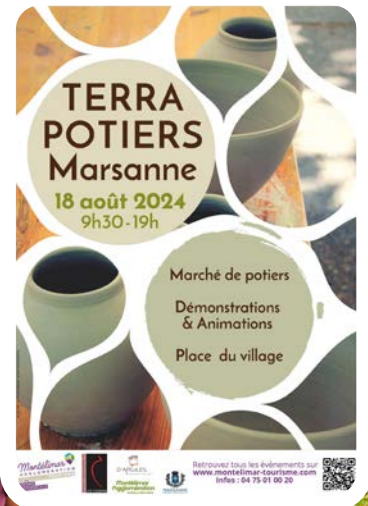


Julien Decorte
Président
de Montélimar
Agglomération
Tourisme

Marsanne Terra Potiers

Célébrer les créations issues de la terre

Le temps d'une journée, le dimanche 18 août, Marsanne deviendra la capitale de l'artisanat d'art en accueillant plus d'une trentaine de spécialistes du grès, de la faïence ou de la terre vernissée. Une expérience à découvrir !



Toujours implanté dans le charmant village de Marsanne, le marché Terra Potiers se tiendra de 9h à 19h. 35 exposants proposeront de l'Art décoratif raku, des sculptures en grès, des bijoux de faïence, de la vaisselle en terre vernissée, des émaux ou encore de la céramique utilitaire... Une grande variété d'œuvres et de techniques seront mises en avant par des potiers venus du Sud-Est de la France : Drôme et Ardèche, mais aussi Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Loire, Haute-Loire, Isère...

Un atelier de modelage et des démonstrations animeront cette journée.

Cet événement est organisé par Montélimar Agglomération et l'Office de tourisme.



Cet été : une centaine de places supplémentaires ouvertes dans les KID'O !

L'extrascolaire bien que facultatif fait partie des compétences de l'Agglo. Un choix politique assumé qui permet notamment de proposer un service d'accueil de loisirs aux familles du territoire durant les périodes de vacances scolaires.

Ce service destiné à l'accueil des enfants de 3 à 17 ans est particulièrement plébiscité par les familles. Tout est mis en oeuvre par les services de l'Agglo pour trouver les meilleures solutions pour chacun, en garantissant un traitement équitable des demandes.

Cette année 2023-2024 plusieurs changements sont intervenus côté KID'O. Une nouvelle méthode a été progressivement mise en place dans l'objectif de :

- * Apporter des solutions d'accueil à un plus grand nombre de familles
- * Privilégier les parents qui travaillent et qui habitent les 27 communes de l'Agglo

- * Proposer un tarif en fonction du quotient familial (simulateur disponible sur le portail famille)
- * Harmoniser la tarification avec les territoires de même taille

L'Agglo renforce son offre :

Cet été, **une centaine de places supplémentaires** a été créée dans les KID'O.

10 animateurs supplémentaires ont été recrutés. **Les sorties, repas et «péricentres» sont inclus dans le tarif.**

Un nouveau portail famille, plus intuitif avec **un espace famille unique** (petite enfance /enfance /scolaire) a été créé pour permettre d'atteindre ces objectifs.

Les infos clés :

- * 11 KID'O sont répartis sur le territoire de l'Agglo.
- * 1049 enfants ont été accueillis dans les KID'O durant les vacances de printemps.
- * 1605 enfants seront accueillis en juillet (chiffres actualisés au 14 juin 2024).

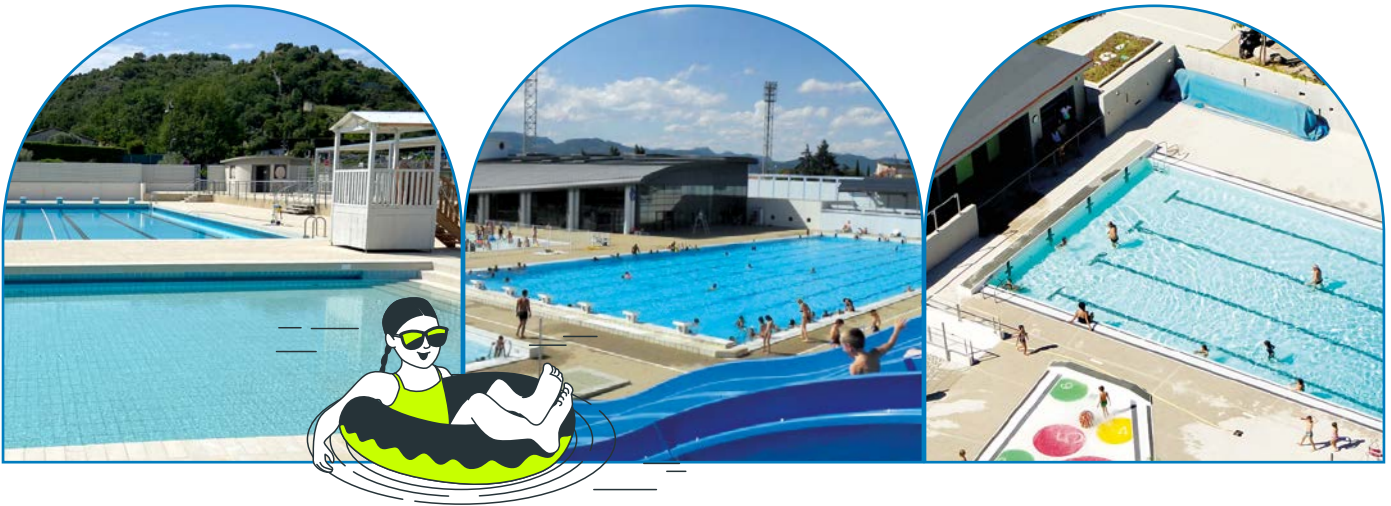


Accédez
au portail
famille



Marielle Figuet
vice-Présidente
en charge du périscolaire
et de l'extrascolaire





Les piscines de l'Agglo : tous à l'eau !

Piscine d'été Châteauneuf-du-Rhône

Montée de la Molle
04 75 90 71 56

centresaquatiques@montellmar-agglo.fr

DU 1^{er} JUIN AU 5 JUILLET

Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 16h30 à 19h

Les mercredis, samedis et
dimanches de 11h à 19h

DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT

Du lundi au dimanche de 11h à 19h

Centre aquatique Aloha - Montélimar

111 Avenue Jean Jaurès
04 75 00 60 95

centresaquatiques@montellmar-agglo.fr

DU 1^{er} JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE

Ouverture du site complet
de 11h à 19h.

Boissons et restauration rapide

Piscine d'été Cléon-d'Andran

130 chemin de la piscine
04 75 90 29 51

service.sports@montellmar-agglo.fr

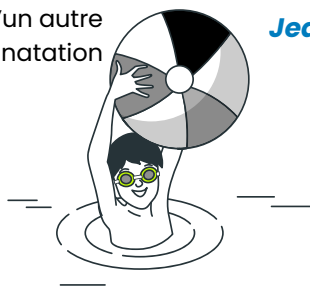
DU 1^{er} JUILLET AU 31 AOÛT

Du lundi au dimanche
de 12h30 à 18h30

Un nouveau revêtement anti-dérapant

Montélimar Agglomération a remplacé le carrelage vieillissant d'un des bassins par un revêtement antidérapant qui respecte les nouvelles normes relatives aux piscines publiques afin d'éviter les risques de glissade dans les zones d'accès pieds nus. Cet investissement offre de parfaites conditions de baignade au sein de cette piscine qui est ouverte jusqu'au 30 août.

► La piscine intercommunale de Châteauneuf-du-Rhône dispose d'un bassin de 25m x 12.5m et d'un autre pour l'apprentissage de la natation de 8m x 12.5m.



Rénovation des façades

► Après le réaménagement intérieur du hall d'accueil pour améliorer le confort des usagers, ce sont les façades extérieures qui ont été renouvelées.



Jean-Luc Zanon
Vice-Président
en charge
des sports

Construction d'une piscine couverte

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité pour l'agglomération.

La construction de la piscine de Cléon-d'Andran répond aux enjeux du projet de territoire, notamment en ce qui concerne le maillage et le rééquilibrage des équipements aquatiques sur la partie Est de l'Agglo. Cette piscine constituera aussi un atout indéniable pour notre attractivité touristique.

Ce nouvel établissement sera ouvert toute l'année et comprendra :

- Un bassin couvert permettant d'accueillir une classe entière et la pratique d'activités type aquagym.
- Un bassin extérieur plus ludique et adapté aux familles est prévu.
- Des locaux publics et personnels comprenant des vestiaires avec des cabines individuelles.

plus d'informations sur
www.montellmar-agglo.fr

Projet Alimentaire Territorial

Mieux se nourrir tout en soutenant les producteurs locaux et en préservant les ressources naturelles, c'est l'objectif du Projet alimentaire territorial (PAT) pensé par l'Agglo et les partenaires locaux.



Depuis 2023, les élus et services de l'Agglo sont mobilisés autour d'un sujet vital : l'alimentation.

Après plus d'un an d'échanges avec les acteurs locaux, 11 ateliers thématiques pour couvrir tous les aspects de l'alimentation (distribution, gestion de l'eau, producteurs, consommateurs, tourisme, éducation...) et 25 entretiens d'acteurs du secteur, le PAT arrive à maturité. Son objectif est de présenter des actions concrètes pour dessiner notre alimentation de demain. Une action de l'Agglo essentielle qui a

suscité notamment l'intérêt des professeurs et collégiens.

Au cœur de notre quotidien, c'est une chaîne qui mobilise de nombreux acteurs, du producteur au consommateur, engageant des enjeux forts comme la gestion de l'eau, l'accès à une alimentation saine, le développement durable, l'agriculture...

Trois grandes orientations ont émergé des échanges :

- Développer des paysages alimentaires pour une alimentation locale, durable et saine,
- Soutenir et accroître la capacité nourricière de l'agriculture,
- Déployer l'agriculture locale dans sa transition vers l'agro écologie et la bioéconomie.

Le plan d'action du PAT va permettre de déclencher des financements pour la réalisation d'actions concrètes à court, moyen et long termes.

Radio ZAPADO

Les élèves de 4^e du Collège Marguerite Duras ont réalisé avec leur enseignante, Mme Figoli, deux interviews sur la radio Soleil FM, dans la rubrique Zapado.

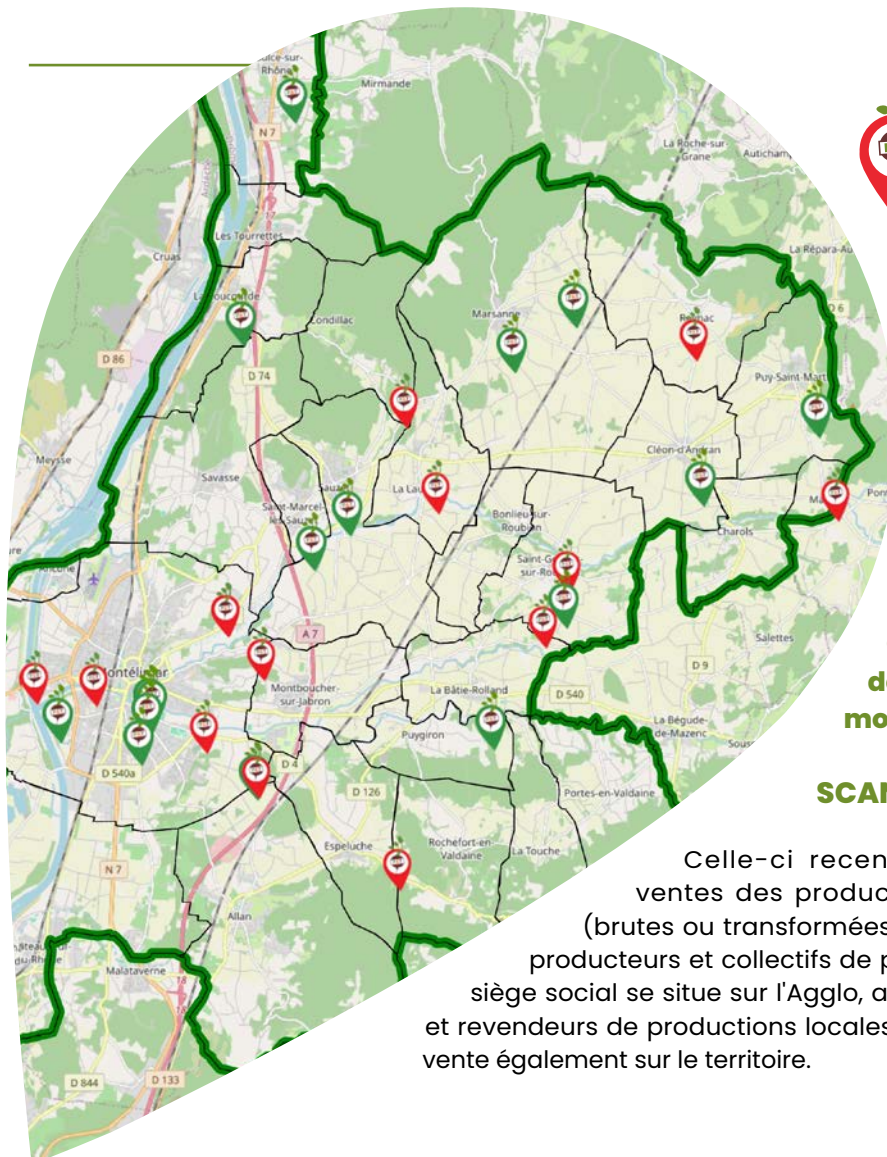
Podcast à retrouver ici :



La mobilisation des habitants et acteurs des filières définira l'avenir alimentaire du territoire.



Yves Courbis
Vice-Président en charge
de l'agriculture
et du monde rural


MARCHÉS

PRODUCTEURS

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Montélimar-Agglomération, propose une carte interactive mettant à l'honneur les marchés et producteurs locaux.

Cette carte interactive est consultable depuis notre site internet : montelimar-agglo.fr

SCANNEZ LE QR CODE



Celle-ci recense les points de ventes des productions du territoire (brutes ou transformées). Elle regroupe les producteurs et collectifs de producteurs dont le siège social se situe sur l'Agglo, aux transformateurs et revendeurs de productions locales ayant un point de vente également sur le territoire.

**DES FRUITS ET LEGUMES
FRAIS TOUS LES JOURS**

Marchés et saveurs locales

Un régal pour les yeux, les narines, les papilles, flâner sur les marchés locaux c'est goûter au terroir et rencontrer les producteurs. Voici votre agenda hebdomadaire :

LUNDI

Puy-Saint-Martin - (Champ de mars)
à partir de 18h30 du 24 juin au 28 août

MARDI

Cléon-d'Andran - le matin (Boulevard de Provence)

MERCREDI

Saulce-sur-Rhône - le matin (place de la poste)
Montélimar - le matin - (place du marché)

JEUDI

Montélimar - le matin - (place Saint-James)
Marsanne - de 18h à 20h Les jardins du papé,
(Les bastets)
La Touche - à partir d'avril de 18h à 20h

VENDREDI

Marsanne - le matin (place Auguste Canon)
La Coucourde - le matin (Place Freydier)
Saint-Gervais-sur-Roubion - le matin
(Place de l'Hôpital)
Montélimar (Pracomtal) - le matin

SAMEDI - le matin

Montélimar - le matin (place du Marché,
place des Clercs, place de l'Europe).

DIMANCHE

Saint-Marcel-lès-Sauzet - le matin
(place de la mairie)

PRODUCTEURS LOCAUX

Au plus près - La Laupie
Pico Mouto - Puy-Saint-Martin
Fraicheur paysanne - Montélimar



Tout sur la collecte des déchets alimentaires !

Saviez-vous que 19000 tonnes d'ordures ménagères sont produites chaque année au sein des 27 communes de notre Agglomération ? Parmi elles, 4500 tonnes sont des déchets alimentaires et sont donc valorisables ! L'Agglo a pris de l'avance en s'emparant de ce sujet dès 2021. Un test sur le tri des déchets est en cours depuis le début d'année.



Une obligation législative pour lutter contre le gaspillage

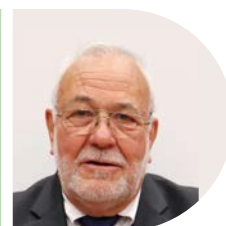
La loi française fixe un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023 et impose aux collectivités de proposer à leurs administrés une solution de tri à la source des biodéchets. **L'objectif : valoriser les déchets !**

Comment ça se passe sur l'Agglo ?

Depuis plusieurs années, Montélimar-Agglomération, en partenariat avec le Syndicat des Portes de Provence (SYPP), proposait aux particuliers des composteurs individuels à tarif préférentiel. Cette opération, temporairement stoppée, reprendra à l'automne 2024 avec la vente de composteurs individuels proposés au tarif de 30€ (les conditions de vente seront communiquées prochainement).

Dès 2021, Montélimar-Agglomération s'est engagée pour le tri des déchets alimentaires sur son territoire, sans attendre l'échéance réglementaire, en lançant la mise en place de composteurs partagés en partenariat avec chaque commune, le SYPP et l'association Compost et Territoires.

Un bureau d'études spécialisé a également été mandaté pour déterminer la meilleure façon de mettre en place le tri des déchets alimentaires sur l'ensemble du territoire (compostage de proximité ou collecte en bacs collectifs selon les typologies d'habitats).



Yves Levêque
Vice-Président
en charge de la collecte
des ordures ménagères

Quels sont les déchets alimentaires à trier ?

✓ Tous les déchets organiques sont compostables

- Épluchures de fruits et légumes (sans étiquette)
- Fruits et légumes abîmés
- Restes de repas
- Marc de café et filtres
- Thé et sachets (sans agrafe)
- Coquilles d'œufs écrasées
- Coques et noyaux
- Essuie-tout
- Fleurs fanées

✗ En petites quantités

Certaines matières se décomposent plus lentement que d'autres ou demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles et garantir une bonne hygiène :

- Fromages et laitages
- Viandes
- Poissons
- Pain
- Os

✗ Interdit au compost

Tout ce qui n'est pas d'origine organique :
Plastique, métaux, verre, le sac (même "bio dégradable") déchets dangereux...

✗ Les déchets verts

Les déchets verts ou végétaux sont déjà collectés par l'Agglo dans les déchèteries. D'autres techniques existent telles que le paillage, le broyage... La gestion des déchets verts n'est pas concernée par la nouvelle collecte.

Une question sur un déchet qui n'est pas mentionné dans la liste. Contactez-nous pour obtenir toutes les bonnes informations au **04 75 00 64 41** ou sur www.montelimar-agglo.fr

Comment trier ses déchets alimentaires ? Découvrez les différents bacs de tri

COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

Vous avez une maison avec jardin, le compostage individuel est fait pour vous !



Possibilité pour les administrés d'acheter un composteur individuel à tarif préférentiel via l'Agglo, d'en acheter un en jardinerie ou d'en fabriquer un soi-même.

Vous ne disposez pas d'un jardin, optez pour le compostage partagé



Transmettez votre demande à l'Agglo pour qu'elle l'étudie. Un référent sera nécessaire, à savoir une personne bénévole pour veiller au bon fonctionnement du site (environ 30 foyers motivés par site).

COLLECTE EN BACS COLLECTIFS



Uniquement pour les zones ne pouvant pas être desservies par du compostage de proximité. Montélimar-Agglomération mettra en place dans ce cas une collecte en bacs collectifs dédiés à la collecte des déchets alimentaires.

Plus d'infos

Contactez l'Agglo au **04 75 00 64 41** ou sur www.montelimar-agglo.fr

1 bioseau est offert pour chaque nouveau foyer concerné

Que deviennent les déchets alimentaires ?

JE DÉPOSE
les déchets de la cuisine



SOIT

SOIT

COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ
(individuel ou partagé)

J'AJOUTE
du broyat



Production de compost sur place
Produit noble pouvant être utilisé pour le jardin

COLLECTE EN BACS COLLECTIFS



Collecte des bacs déchets alimentaires



Transport jusqu'au lieu de traitement



Centre de traitement des déchets alimentaires



Production de compost

COMPOST
pour les plantes et le jardin



La collecte en bacs collectifs

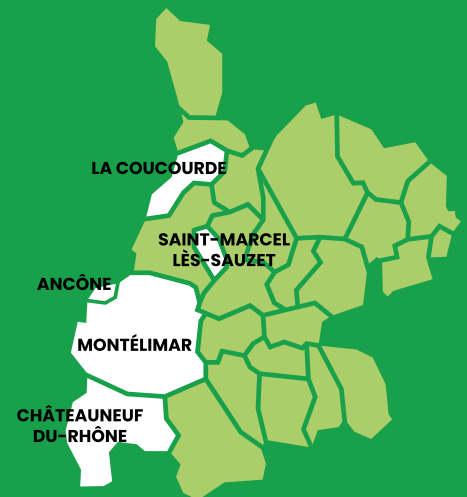
La phase de test continue

Sensibiliser la population

Compte tenu de la complexité d'une telle collecte, une bonne organisation s'impose ! L'Agglo a fait le choix, en lien avec certaines communes, de démarrer par une phase test à petite échelle. L'objectif : tester la pertinence et la performance d'un tel système, s'assurer du bon choix des équipements et de l'organisation avant de déployer le dispositif à plus grande échelle.

Quels secteurs sont concernés ?

Certains quartiers d'Ancône, de La Coucourde, de Châteauneuf-du-Rhône, de Saint-Marcel-les-Sauzet et Montélimar.



Comment ?

Des bacs roulants ont été mis en place et déposés dans des caches bacs. Les usagers peuvent jeter leurs déchets alimentaires directement dans la trappe prévue à cet effet. Un bio-seau a été distribué aux riverains concernés lors des opérations de porte à porte pour faciliter le tri des déchets alimentaires dans leur cuisine.

Et le déploiement prévu à l'issu de cette phase test ?

Au 1^{er} janvier 2025

Le retour d'expérience de cette phase test permettra de préciser les conditions de développement d'une telle collecte. La priorité sera donnée au compostage partagé.



Compostez dès maintenant !

Un composteur peut facilement être acheté en grande surface ou être fabriqué pour composer. Faites des économies et protégez facilement l'environnement en produisant votre propre compost !

Coup d'accélérateur sur la fibre

Le Déploiement du Plan de l'État « FRANCE TRÈS HAUT DEBIT » consitue Un chantier historique réalisé sur notre territoire par l'opérateur privé Orange sur 15 communes de l'agglo¹ et par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour les 13 autres communes². Faisons le point !

Les opérateurs privés ont déployé la fibre principalement dans les grandes villes, un avancement plus rapide et plus rentable car plus denses. **Pour éviter une fracture numérique et apporter le très haut débit dans chaque foyer ardéchois et drômois, nos collectivités se sont mobilisées pour nos communes rurales, en investissant 300 € sur les 1500 € que coûte en moyenne une prise Fibre.**

En savoir plus sur les aides financières :
Le dispositif Cohésion Numérique des Territoires



98,5% du territoire sera bientôt fibré

L'opérateur Orange, suite à la demande de l'ARCEP, (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, le gendarme des TELECOMS) met en place des mesures de rattrapage sur le territoire de Montélimar Agglomération afin que 98,5% du déploiement soit effectif d'ici fin 2025 (au lieu de 97 % réglementaire, mais principalement dans les axes très urbains). Pour ADN (Ardèche Drôme Numérique), toutes les communes reliées par ADN auront été ouvertes à la commercialisation d'ici la fin juillet 2024.

Avant de souscrire un abonnement :

L'utilisateur doit vérifier que son domicile est « éligible » ; à l'internet haut débit ou très haut débit avec l'ADSL (cuivre), le câble, la fibre optique, les solutions radio ou satellitaires.

Le site cartographique <https://maconnexioninternet.arcep.fr/> développé par l'ARCEP permet de connaître les opérateurs, les technologies d'accès fixe à internet et les débits théoriques disponibles à chaque adresse.

Les offres alternatives : la 4G fixe et les offres satellites

En attendant le déploiement du très haut débit, si l'utilisateur estime que la qualité de service des offres d'accès fixes disponibles chez lui n'est pas suffisante, il peut se tourner vers les offres disponibles par le biais de la « 4G fixe » ou encore du satellite.

Le gouvernement subventionne à hauteur de 150 € l'équipement, l'installation ou la mise en service de technologies sans fil, jusqu'à 600 € sous conditions.

¹- Anciennement territoire Sésame

²- Anciennement territoire de la Communauté de communes de Marsanne

La problématique du raccordement final

Les investissements sont lourds, raison pour laquelle les maîtres d'ouvrage privés et publics cherchent à limiter les déploiements non rentables, surtout en zone d'habitat dispersé.

Alors qu'il en coûte quelques centaines d'euros pour construire une ligne en zone dense, l'ordre de grandeur se rapproche du millier d'euros pour cette construction en zone très peu dense, il faut ensuite ajouter quelques centaines d'euros pour réaliser le raccordement final du logement ou de l'entreprise. Le raccordement final dit « complexe » des abonnés s'effectuera au fil de l'eau en fonction des demandes. Ce qui importe, c'est le coût global d'une liaison de bout en bout. Souvent un propriétaire bloque la procédure car il ne souhaite pas voir installer un poteau Télécom sur sa parcelle. Les mairies peuvent alors agir sous l'autorité du Préfet et valider la procédure malgré l'avis de ce propriétaire en établissant un arrêté de servitude. Ces dossiers feront partis des 3 % qui seront à l'étude après la date réglementaire du 31 décembre 2025.

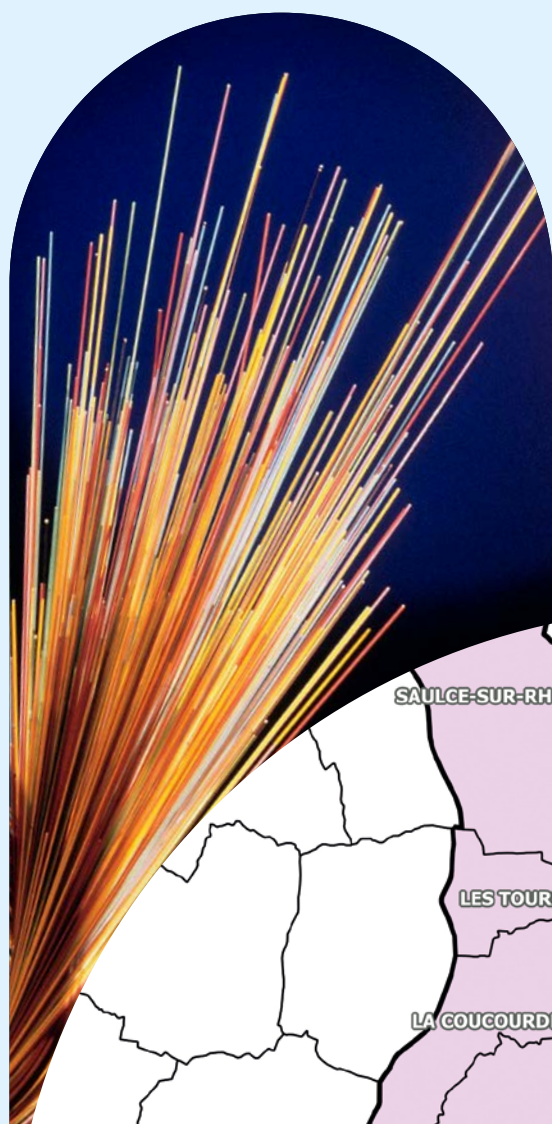


Christel Falcone

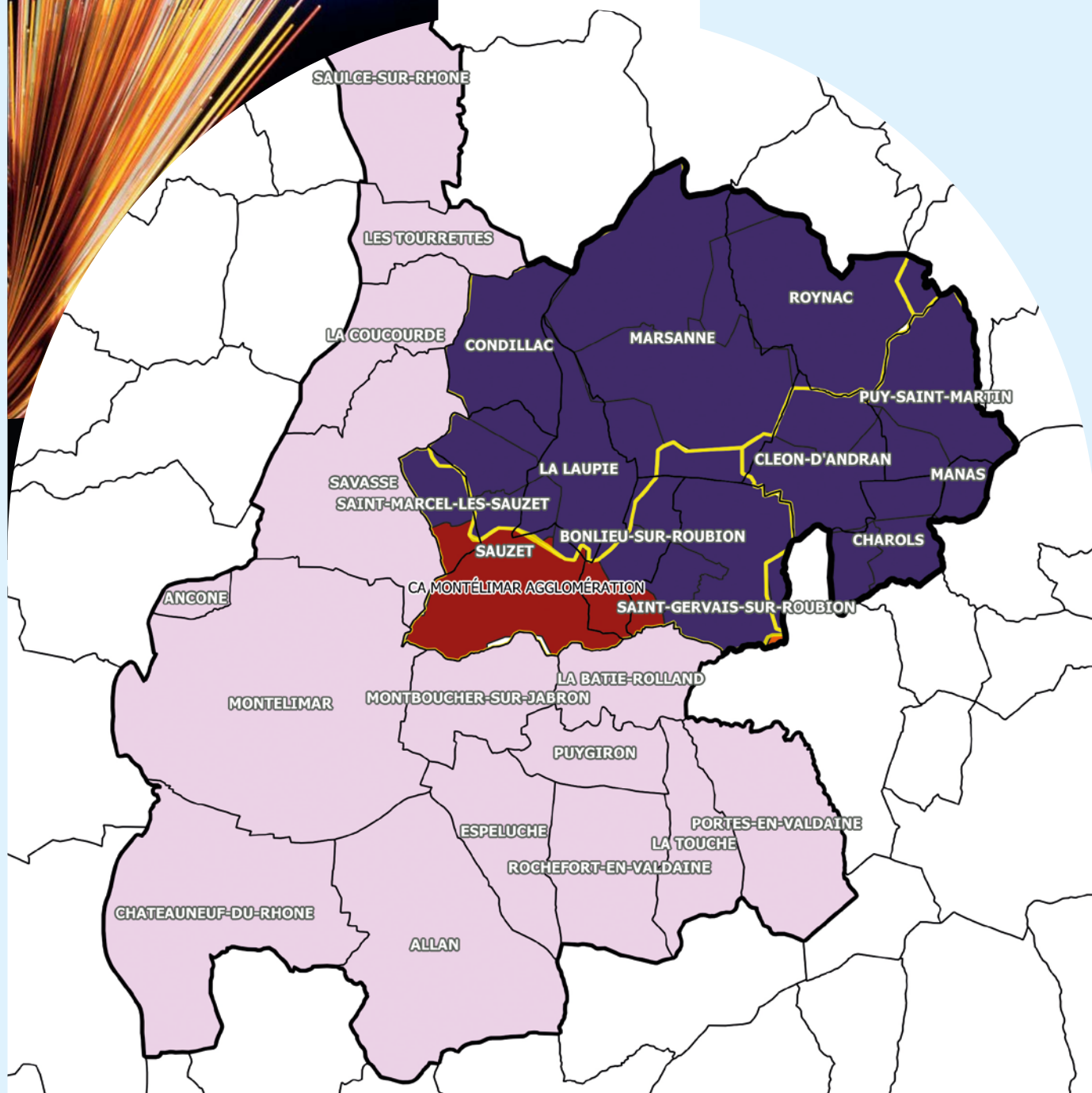
Vice-présidente en charge de l'environnement et de la transition énergétique et Vice-Présidente du Syndicat Ardèche Drôme Numérique, en charge des finances.



Carte du déploiement de la fibre sur le territoire de l'agglomération



- Zone d'investissement privé
- Poches de déploiement
- Fibre disponible
- Ouverture commerciale des services le 22/07/2024



Montélimar Agglomération soutient les entreprises et la création d'emplois

Les services de l'Agglo mettent tout en œuvre pour accompagner les entrepreneurs et aménageurs économiques.

Vous avez un projet ?

Nous avons des solutions !

11 parcs d'activités

sont répartis sur le territoire de Montélimar Agglomération.

Ces espaces permettent aux nouvelles entreprises de s'implanter et d'y assurer leur croissance.

Au travers de sa compétence développement économique, **Montélimar Agglomération accompagne les entreprises dans leurs projets de création, d'extensions, de développement ou d'implantation.**

En lien avec les communes et la Société Publique Locale Montélimar Agglo Développement (SPL), l'Agglomération gère, aménage et entretient les Zones d'Activités Economiques (ZAE) de son territoire, pour proposer des terrains viabilisés aux entreprises artisanales, industrielles ou commerciales. Les bâtiments qui sont construits font l'objet d'une grande attention quant à leur qualité architecturale et environnementale.



Bâtiment modulaire à la Bâtie-Rolland



Et si vous implantiez votre entreprise dans l'Agglo de Montélimar ?

Des lots sont encore disponibles sur Montélimar ainsi que sur les Parcs d'activité du Planas à la Bâtie-Rolland et de Mirgalland à la Coucourde. Ces Parcs proposent des terrains de différentes tailles (de 1500 m² à 19 160 m²) ouverts à la vente et bénéficiant d'une très bonne accessibilité grâce à la proximité immédiate de la N7 et de l'A7.

L'artisanat à l'honneur !

Afin de proposer des offres à l'immobilier d'entreprise, un village d'artisans sera prochainement construit sur la ZAE du Planas à La Bâtie-Rolland.

Une dizaine de lots (de 70 m² à 130 m²) sont disponibles à la pré-commercialisation (location ou vente).

AGENDA :

Le prochain forum pour l'emploi aura lieu le 16 octobre 2024 au Palais des congrès de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

L'Aide à l'immobilier d'entreprise (a.i.e.)

L'Agglo de Montélimar et le Département de la Drôme soutiennent ensemble l'activité économique du territoire. Différentes aides sont proposées aux entreprises qui investissent et créent des emplois.

ÉCONOMIE



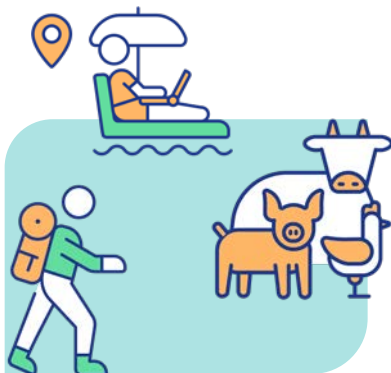
AIE classique (TPE/PME dont le code NAF est éligible) :

Aide aux projets de construction, extension ou acquisition de bâtiment : son montant se calcule en fonction du nombre d'emplois générés, soit 3 000 € par emploi créé pouvant aller jusqu'à 5 000 € (embauche d'une personne bénéficiaire du RSA, ou personne de - de 26 ans ou de + de 55 ans, ou ayant une RQTH.)

AIE pour les structures d'insertion par l'activité économique :

Pour les entreprises titulaires d'un agrément IAE ayant un projet de développement ou d'installation nécessitant un investissement immobilier, l'aide octroyée peut atteindre 50% de la dépense éligible retenue.

AGRITOURISME



AIE pour le développement d'une offre agritouristique de qualité :

Les exploitants agricoles qui réalisent un investissement immobilier afin d'améliorer l'accueil agritouristique (par exemple : la construction d'une extension dans une ferme pour créer une salle à manger, une salle d'accueil pour des ateliers, ou la création d'un espace bien-être, d'un abri vélo, d'un espace sellerie... peuvent être aidés à hauteur de 20 000 € (maximum).

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES



AIE pour les hébergements touristiques / AIE Tourisme :

Soutien aux hébergements touristiques pour la mise en place des équipements nécessaires à l'accueil des cyclistes et le déploiement du Label Accueil Vélo dans la Drôme.

L'objectif est de :

- 1/. Garantir un accueil de qualité aux cyclistes au sein des hébergements touristiques
- 2/. Développer le cyclotourisme et s'inscrire dans une démarche de tourisme durable
- 3/. Déployer le Label Accueil Vélo

Bénéficiaires : hôtels et hôtels restaurants, hébergements de plein air, hébergements collectifs de groupe, gîtes et meublés.

L'hébergeur doit être situé à - de 5 km d'un itinéraire cyclable, afin de pouvoir être éligible au Label Accueil Vélo et proposer entre 10 et 30 lits.

Montant de l'aide : aide à hauteur de 50% du coût des dépenses HT dans la limite de 20 000 € de dépenses.

Pour toute information, le service développement économique est à votre disposition : service.economie@montelimar-agglo.fr

Éric Phélippeau
Vice-Président
en charge
du développement
économique



Des dispositifs pour améliorer l'habitat et structurer le territoire

Des logements accessibles, confortables, performants énergétiquement, avec de belles façades : voilà qui contribue à embellir les coeurs de ville et à améliorer le cadre de vie. Particuliers, investisseurs, l'Agglo a mis en place des outils et des aides pour vous !

Le service public de rénovation de l'habitat France Renov' (france-renov.gouv.fr)

Aides MaPrimRenov' pour la rénovation énergétique. Des évolutions ont été apportées pour faciliter l'accès à cette prime pour les travaux de chauffage et eau chaude sanitaire, d'isolation thermique, dépose de cuve à fioul, VMC double flux...



Rénovation des façades, pour rendre les centres-villages plus attractifs

L'objectif de l'Agglo est d'accompagner financièrement 100 façades sur 6 ans (hors centre-ville Montélimar, cf ci-contre). Un architecte conseil accompagne gratuitement les propriétaires dont la façade est éligible. Les aides peuvent aller jusqu'à 20% du montant HT, plafonnées à 10 000 euros.

Centre-ville de Montélimar, opération Renov'Habitat

Les élus de l'Agglo ont mobilisé près de 2,3 millions d'euros en faveur de l'opération Renov'Habitat. Ces aides ont pour vocation d'inciter les propriétaires à engager des travaux d'isolation, de chauffage, ou encore de réaliser des travaux lourds ou des aménagements permettant

aux personnes âgées, ou à mobilité réduite de rester à leur domicile. L'objectif de cette vaste opération d'amélioration de l'habitat est aussi d'inciter à la rénovation de logements locatifs.

Pour renforcer l'attractivité du territoire, des financements et accompagnements sont possibles pour les propriétaires bailleurs ou occupants afin de réaliser des travaux conséquents, d'économie d'énergie, de constitution d'une copropriété et de rénovation de façades. **Les subventions peuvent atteindre jusqu'à 90 % du coût des travaux.**

Les copropriétés bénéficient également d'un accompagnement pour leurs projets de travaux. À noter, les parties communes sont subventionnables à hauteur de 70 % sans plafond de travaux.

Pour être accompagné dans vos projets de manière neutre et gratuite, rendez-vous à la Maison des Projets.
04 75 00 25 21

DES ATELIERS GRATUITS sont aussi proposés pour vous aider et vous informer :

*** Atelier « Bien rénover votre bâti ancien »**
Jeudi 11 juillet à 17h30
Salle Saint-Martin

*** Atelier spécial « propriétaires bailleurs, investisseurs et professionnels de l'immobilier »**
Jeudi 24 octobre à 17h30
Salle Saint-Martin

Inscrivez-vous : 04 75 00 25 21
maisondesprojets@montelimar-agglo.fr
opah.montelimar@dromenet.org



Fermin Carrera
vice-Président en charge
de l'équilibre social de l'habitat

Les infos pratiques "MONTÉLIBUS"

Préparez la rentrée scolaire sereinement en prenant dès maintenant vos abonnements auprès de l'agence Montélibus. En parallèle, pour rendre le déplacement en bus accessible à tous, Montélimar-Agglomération poursuit l'aménagement des quais de bus.



Rendez-vous à l'Agence Montélibus pour renouveler votre abonnement pour le **TRANSPORT SCOLAIRE**



Pour les jeunes, 3 abonnements disponibles :

GRATUIT

PASS ANNUEL SCOLAIRE

Pour pouvoir faire 2 trajets par jour scolaire du lundi au vendredi. (Attention, des frais de dossier de 10€ seront appliqués à partir du 1er août 2024 pour le rechargement du PASS Annuel Scolaire).

PASS ANNUEL -26 ANS : 108 €

Pour voyager en illimité dans toute l'agglomération sur tout le réseau Montélibus pendant 1 an.

NOUVEAU

PASS ANNUEL -18 ANS : 60 €

Pour voyager en illimité dans toute l'agglomération sur tout le réseau Montélibus pendant l'année scolaire uniquement (hors vacances d'été). Attention, les itinéraires scolaires et horaires vont évoluer pour la rentrée 2024-2025. Les nouveaux itinéraires et horaires seront disponibles à partir de cet été sur le site internet Montélibus. Pour tous les tarifs consultez le site Montélibus.

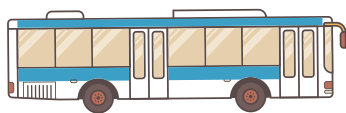
L'info ++

À la fin de l'année 2024, 90 quais de bus auront été mis aux normes d'accessibilité par l'Agglo. Le 100° sera programmé début 2025.

Des travaux d'aménagement continuent à être réalisés sur les quais afin d'en régler la hauteur, la pente ou encore d'installer des cheminements podotactiles, pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite. Ce sont d'ores et déjà 78 quais qui ont été traités, dont 6 supplémentaires sur les communes de La Coucourde et des Tourrettes. Cap vers le 100° !

Pour l'été, mise en place de la Ligne L vers la base de loisirs

Du 6 juillet au 1^{er} septembre 2024, tous les jours : du Lundi au dimanche. Les quartiers desservis : Nocaze (nouveau), St James (nouveau), De Gaulle Gare routière, Pracomtal. À Montélimar (nouveau) : une arrivée est prévue avant 13h pour permettre les pique-niques sur place, le dernier retour est à 19h05.



Cet été ayez le réflexe MonVÉLO :
(Vélo électrique en location)



Françoise Quenardel
vice-Présidente en charge
des mobilités durables

Renseignements : 04 75 01 96 00
www.montelibus.fr

Avenue Général de Gaulle à Montélimar.
Lundi : 15h00-17h30. Du mardi au vendredi : 09h-12h30 et 15h00-17h30. Samedi : 10h-12h30 (en période scolaire). Des documents justificatifs peuvent vous être demandés. Consultez le site de Montélibus.

RETROUVEZ LES TARIFS ICI



ATTENTION : Pour les abonnements OÛRA, le système de billetterie ayant changé, il faudra vous rendre dans les bureaux de Montélibus, pour mettre votre carte à jour.

Voté en conseil communautaire



Les conseils en replay sur :

▶ la page YouTube @Montélimar Agglomération

f la page Facebook @Montélimar Agglomération

Prochain conseil communautaire le 18 septembre.

Rochefort-en-Valdaine, au cœur du dispositif « Centres-villes et villages »

Le Conseil départemental de la Drôme accompagne les villes et villages dans la redynamisation de leur centre-ville et souhaite aller encore plus loin pour soutenir les communes par la mise en place d'un dispositif faisant converger les politiques départementales en matière d'habitat, de développement économique, de conservation du patrimoine, de développement culturel et d'investissement. Ayant répondu à l'appel à projet « Centres Villes et villages » du Département, la commune de Rochefort-en-Valdaine va bénéficier d'un soutien pour la redynamisation du centre du village reposant sur ce dispositif.



Adaptation au changement climatique, la feuille de route de l'Agglo avec le PCAET

Depuis 2021, l'Agglo travaille sur l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), programme d'actions qui vise à maîtriser l'impact du territoire sur le changement climatique et à l'adapter aux conséquences de ce dernier. Le bureau d'études LAMY Environnement a été retenu pour accompagner l'Agglo dans l'élaboration de son PCAET dont l'objectif, aujourd'hui, est de valider ses 3 phases : diagnostic, stratégie et programme d'actions.

La stratégie est une véritable feuille de route pour le territoire et présente les objectifs à atteindre en 2026, 2030

et 2050 : performance énergétique et réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), énergies renouvelables, qualité de l'air, mobilité, agriculture, eau, biodiversité, adaptation et santé, accompagnement du changement. Dès l'arrêt du projet de PCAET, celui-ci sera transmis pour avis à la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ainsi qu'au préfet de Région et au président du Conseil Régional d'Auvergne-RhôneAlpes.

Le projet est mis à la disposition du public.



**Consultation publique
du Plan Climat Air Énergie
Territorial de Montélimar
Agglomération**
(jusqu'au 23 juillet)



Montélimar : acquisition de l'ancien bâtiment du Trésor Public, auparavant ancienne Sous-Préfecture...



Montélimar Agglomération a décidé d'acquérir l'immeuble qui abritait le Trésor public situé place Emile-Loubet. Le bâtiment de 3 niveaux, construit en 1880, possède des dépendances et un jardin.

Si le projet définitif n'est pas encore arrêté, Montélimar Agglomération pourrait envisager d'y installer une crèche afin de répondre à la demande du centre-ville en plein développement. D'autres services publics pourraient également s'implanter dans cet immeuble qui fera l'objet d'une réhabilitation et d'un réaménagement.

...et des anciens locaux de la DDT



Lors du conseil communautaire d'avril 2024, les élus ont voté à l'unanimité l'acquisition des anciens locaux de la DDT mis en vente par l'Etat. Ces derniers, situés dans un quartier résidentiel de Montélimar - 24 rue des pêcheurs - à proximité de commerces et services, disposent de nombreux atouts.

En effet, cette construction d'une surface de 400 m² répartie sur 3 étages, avec stationnements et garages, répond aux objectifs de création de logements de qualité qui s'inscrivent dans la dynamique du centre-ville montilien et dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH).

Le schéma directeur cyclable approuvé !

Lors du conseil communautaire du 12 juin, Françoise Quénardel a présenté ce projet qui a fait l'objet d'études approfondies avant d'être soumis au vote. L'objectif : favoriser la pratique quotidienne du vélo, notamment comme mode de transport pour se rendre au travail ou sur son lieu d'études en toute sécurité.

Pour ce faire, de nouveaux itinéraires vélos sont prévus pour mieux mailler le territoire. Sauzet, Châteauneuf-du-Rhône, Allan, Savasse, Ancône, Montélimar, Marsanne, Roynac, Charols, Puy-Saint-Martin et Cléon d'Andran, sont les 11 communes concernées par les tracés envisagés. Certaines sections de ces itinéraires devront faire l'objet d'un accord avec des propriétaires fonciers (autres que les communes).

Ce projet nécessitera encore quelques années pour voir le jour. Un calendrier de mise en œuvre sera établi dans les prochains mois. L'approbation du schéma directeur cyclable est une première étape vers sa concrétisation.



Retour sur le budget 2024 qui poursuit ses investissements

Montélimar Agglomération poursuit ses investissements pour développer l'attractivité du territoire et dynamiser ses communes. En 2024, ce sont plus de 22 millions d'euros – contre 16 millions en 2023 – qui sont consacrés pour soutenir le tissu économique. La collectivité réalise aussi d'importants investissements afin de mieux répartir l'offre culturelle et sportive sur le territoire. Ainsi, une nouvelle ludothèque va être implantée à Ancône (1.5 M€) et une piscine couverte sera créée à Cléon d'Andran (4.5M€).

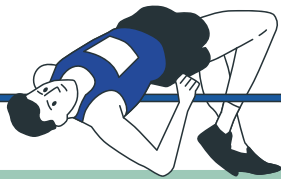


Budget de fonctionnement

43 912 000 €

0%

D'augmentation
des impôts
en 2024



21%

Culture
et sport



19,7%

Reversement de fiscalité
aux communes et à l'Etat

10,4%

Crèches



11,3%

Autres
(action
économique,
agriculture,
environnement,
habitat, refuge
animalier)

18,5%

Jeunesse
Accueils de loisirs, activités
périscolaires



19,1%

Dépenses générales
non ventilées



Budget d'investissement

22 238 000 €

48,5%

Développer et adapter tous les équipements et toutes les infrastructures du territoire

13,1%

Pour une offre culturelle et sportive mieux répartie sur tout le territoire

6,6%

Favoriser l'accueil proactif des entreprises

11,4%

Développer et renforcer la qualité du cadre de vie

12,1%

Maîtriser la consommation de l'espace pour une urbanisation raisonnée

4,2%

Préserver nos ressources

2,7%

Développer et mailler les mobilités respectueuses de l'environnement

1,5%

Accompagner une démarche vertueuse d'agriculture durable et le Plan Alimentaire Territorial



En 2024, l'Agglo investit plus de 22 M€ (contre 16 M€ en 2023) pour soutenir l'attractivité.

Assainissement collectif : 5 585 K€

Déchets : 1 304 K€

Transports urbains : 86 K€

Assainissement non collectif : 11 K€



Régina Campello
est Vice-Présidente
en charge des finances



Des investissements pour sécuriser les ressources en eau

L'approvisionnement et le traitement de l'eau sont devenus un véritable enjeu. Montélimar Agglomération y répond en réalisant d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eau dans de nombreuses communes de la collectivité. L'objectif est d'assurer une ressource en eau pérenne et de qualité et de traiter correctement les eaux usées pour répondre aux enjeux environnementaux.

1 519 697 € ^{TTC}

 CHAROLS

La station d'épuration de Charols fait peau neuve !

La nouvelle station d'épuration de Charols s'agrandit et se modernise pour permettre une meilleure épuration des eaux et un rejet de très bonne qualité. Le traitement est de type boues activées. Ces boues seront transportées sur la STEP de Montélimar où elles sont alors déshydratées par centrifugeuse puis acheminées sur la plateforme de compostage de Mondragon.



Budget de l'assainissement collectif

5 585 000€

Tour d'horizon de quelques aménagements sur les communes de l'Agglo.

LA BÂTIE-ROLLAND

Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans la traversée du village sur 900 ml et 70 branchements. **Démarrage début 2024 pour une durée de 8 mois.**

PUY-SAINT-MARTIN

Mise en séparatif du réseau d'eaux usées du village. **Travaux début 2024 pour une durée de 6 mois.**

ALLAN

Extension du réseau d'eaux usées Quartier Blachette et réalisation d'un poste de refoulement. **Début des travaux début 2024 pour une durée de 8 mois.**

CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE

Reprise du réseau d'eau usée à l'entrée Nord.

MANAS

Mise en séparatif du réseau d'eaux usées dans la traversée du village. >

ANCÔNE

Mise en séparatif rue du Milieu, rue du Four.

LA LAUPIE

Renouvellement du réseau d'eaux usées Lotissement Fangeras.

LA COUCOURDE

Reprise d'un tronçon du réseau d'eaux usées traversée du Leyne.

MONTÉLIMAR

- Aménagement d'une zone pour la mise à disposition de compost pour les particuliers à la station d'épuration (aménagement d'une voirie, pose de deux portails et clôture de la zone).
- Travaux sur les réseaux d'eaux usées rue Poyol et Pierre Julien en centre-ville.



27 communes qui rayonnent au-delà de leur territoire.



Rhône Provence Industrie a le vent en poupe !

En novembre dernier, « Rhône Provence Industrie » a été labellisé Territoires d'industrie pour la période 2023-2027. « L'économie drômoise », le magazine des entreprises de la Drôme a consacré un article sur le sujet dans son n°229. C'est une opportunité inédite de développement économique et durable pour ce territoire, étendu à 4 EPCI : Montélimar Agglomération, la Communauté de communes Drôme Sud Provence, la Communauté de communes DRAGA et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Cette labellisation va permettre à l'Agglo d'accélérer la transition écologique et énergétique, de développer un écosystème d'innovation ambitieux, de lever les freins au recrutement, de former sur les métiers en tension et de mobiliser un foncier industriel adapté.



Les « pilotes » de Rhône Provence Industrie, Julien Cornillet, Alain Gallu et Jean-Michel Catelinois.



Une initiative de Marsanne sélectionnée par la Fédération Française des Trucs qui Marchent

Cet automne, le maire de Marsanne était sur scène au Théâtre de la Madeleine à Paris à l'occasion de la grande soirée de la Fédération Française des Trucs qui Marchent. L'objectif : présenter son initiative qui vise à ouvrir le capital de deux éoliennes de sa commune pour que les habitants deviennent « habitants-investisseurs ». Plusieurs réunions publiques ont permis de séduire la population : 101 foyers ont participé. Il s'agit d'un placement intéressant qui rapporte 6 % aux particuliers-investisseurs. Marsanne anticipe des transformations nécessaires et bientôt obligatoires pour tous nos territoires puisque la loi de transition énergétique a défini que, d'ici à 2030, 32% de l'énergie consommée par la France devait être produite grâce aux énergies renouvelables.

Le château des Oliviers de Salettes décroche sa 5^e étoile

C'est au cœur des paysages de la Drôme provençale, sur la jolie commune de Charols que se situe le château des Oliviers de Salettes, patrimoine du 16^e siècle, reconverti en hôtel de prestige. La qualité et la montée en gamme de cet établissement viennent d'être auréolées d'une cinquième étoile.



Ce château riche de 5 siècles d'histoire, a été progressivement rénové au fil des années. Racheté l'an dernier par la société nîmoise The Social Club, spécialisée dans le haut de gamme, il cible désormais une clientèle amatrice de très belles prestations.

Situé dans un parc de 32 hectares de lavandes et de vignes, c'est un havre de tranquillité. Deux piscines chauffées et un espace Spa/hammam agrémentent l'hôtel ainsi que deux restaurants, dont une table gastronomique dirigée par le chef étoilé Kévin Vaubourg qui met en valeur les produits locaux avec un talent.



Un an après son rachat, et à l'issue de nombreux investissements, le Château des Oliviers de Salettes a obtenu la prestigieuse 5^e étoile. Un atout pour l'attractivité touristique de notre territoire !

Tarifs et informations sur :
www.chateaulesoliviersdesalettes.com

2650 habitants

UN VILLAGE À L'HONNEUR

Montboucher-sur-Jabron

Patrimoine ancien et attractivité économique



Promenade historique

Ancien fief des Adhémar au XIII^e siècle, à seulement 5 kilomètres de Montélimar, le centre ancien de Montboucher-sur-Jabron se déploie jusqu'au château qui domine le village. Au départ, le Castel s'appelait Castel du Mont Boisé car autour s'étendaient des bois. Aujourd'hui ceux-ci ont disparu, mais arpenter les rues menant au château continue de nous plonger dans une atmosphère médiévale. Des vestiges du rempart ont inspiré l'architecte en charge de la rénovation des rues dont la troisième et dernière phase va être menée depuis la place des Résistants jusqu'à l'Est du Castel.

Alors si on se pose la question : que faire à Montboucher ? La réponse est simple : prendre le temps de se promener dans ses ruelles, se poser à l'approche du château pour admirer le paysage et s'arrêter déjeuner ou dîner dans un des restaurants avant d'aller jouer au golf.



© La Boîte à Métrages

« J'ai le plaisir depuis 20 ans de présider à la destinée de notre belle commune de Montboucher. La mission fait partie de l'ADN familial, mon père fut le maire d'Allan pendant 25 ans. Notre commune bénéficie de 23 associations et notamment d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) très active. Pour notre attractivité, nous disposons du seul golf 18 trous entre Valence et Avignon qui fait le bonheur de plus de 450 adhérents. Montboucher ne cesse de grandir et les projets avec. »

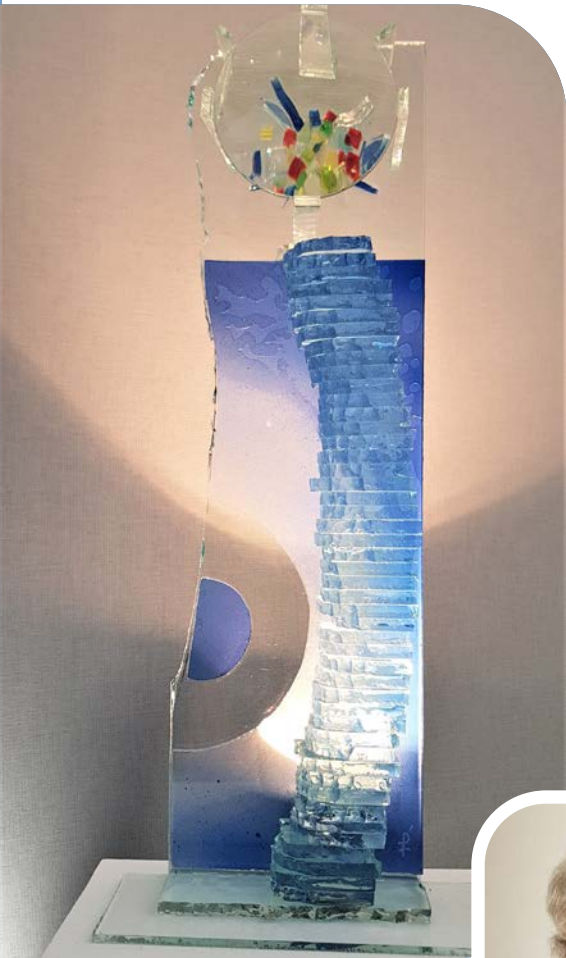
Bruno Almorik

Maire Montboucher-sur-Jabron
Vice-Président en charge du développement
de l'Action Sociale, de la Santé, du Handicap
et des Séniors

Le projet de l'Agora

Un projet composé de 3 bâtiments qui devrait voir le jour d'ici 2 ans. Le premier bâtiment est une grande salle multi-activités de 1400 m² qui pourra accueillir du sport en salle comme le basket, le hockey et le volley avec 250 places en gradins. Elle servira également aux spectacles (théâtre, concert, loto...) avec ses 800 places

debout. Le second bâtiment sera dédié aux ateliers du service technique. Et le troisième sera à vocation économique avec des espaces de coworking, des salles de réunion pour les entreprises.



Patrick Ducré, vitrailliste et artiste verrier

Un talent montboucherois

Installé à Montboucher, Patrick Ducré, vitrailliste et artiste verrier, vous reçoit dans son atelier pour des visites ou des ateliers. Cet homme féru d'art et de théâtre vous racontera sa vie, une vie à part. Entré comme séminariste, il se passionne pour les vitraux des églises. La rencontre et l'amour d'une femme l'engagent sur un autre chemin mais il garde sa ferveur pour le vitrail et se formera auprès de maître Germain dans le 15^e de Paris. La passion du théâtre le gagne également, il devient comédien puis fondateur et directeur du Train théâtre à Portes-Lès-Valence de 1993 à 2004.

En parallèle, il continue de se former à l'école de Chartres et auprès d'une maître vitrailliste à Beaucaire spécialisée dans la rénovation de vitraux anciens. Il se lance alors comme artiste verrier. Depuis, il est exposé à la galerie Nano à Marsanne mais aussi en Europe. Pour fédérer autour de cet art, il a créé l'association « Verre et lumière » avec 6 autres artistes verriers dont Bernard Froment, Jean-Marie Le Goff et Gaëlle David. Il a même lancé la première biennale du verre à Montélimar, l'automne dernier, qui a réuni 23 artistes de toute la France.



PATRICK DUCRÉ

35A Chemin des Echaunes, Montboucher-sur-Jabron

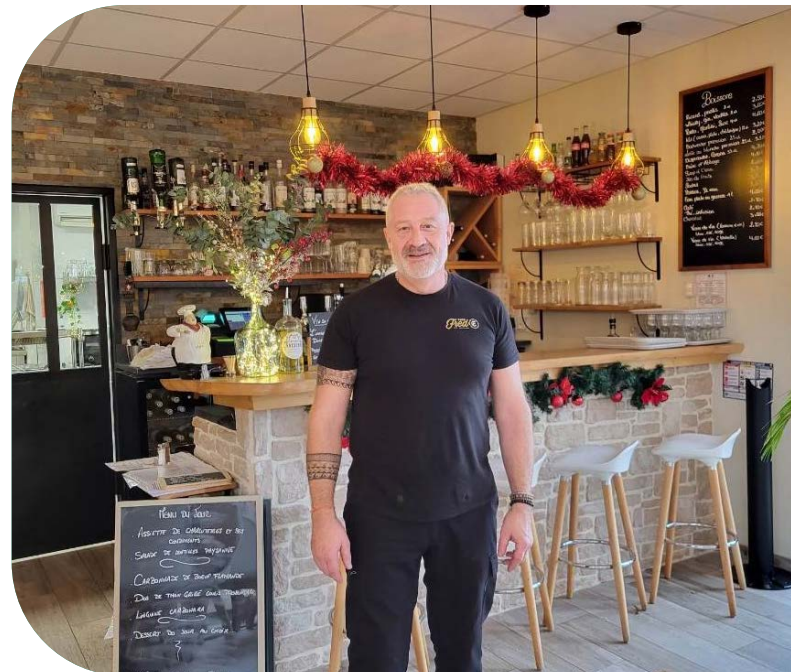
06 85 79 61 46

www.ducrepat.com

La table gourmande « chez Fred »

Frédéric Teppaz, une figure locale de Montboucher-sur-Jabron

A Montboucher-sur-Jabron, Fred y a tenu son premier restaurant, l'auberge de la Tour de 1994 à 2002. Ce passionné de cuisine et du « tout fait maison » a toujours voulu cuisiner d'aussi loin que ses souvenirs le portent. Il apprend le métier à l'école hôtelière de Grenoble. Après l'auberge de la Tour, il est traiteur et ouvre des restaurants d'entreprises. Aujourd'hui, il a posé ses valises à côté du pôle médical dans un lieu cosy avec une jolie décoration contemporaine en bois et fer forgé. Le menu du déjeuner change toutes les semaines et celui du soir tous les 15 jours. L'hiver, il aime la cuisine traditionnelle aux accents savoyards. L'été, il mise sur les grillades. À 54 ans, la boucle est bouclée, Fred est heureux de ce retour aux sources.



CHEZ FRED

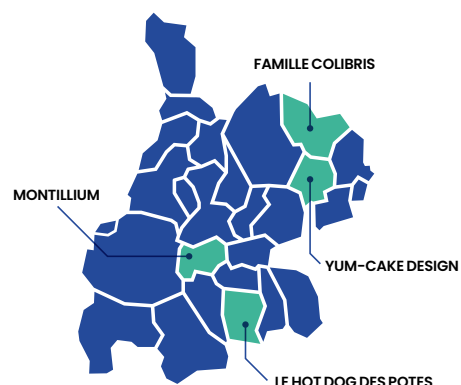
260 Rue Saint-Martin, Montboucher-sur-Jabron

04 75 49 81 04 • 06 87 20 89 76

www.restaurant-montelimar.fr

Nouveaux commerçants

Qu'ils soient artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, ils ont choisi le territoire de Montélimar-Agglomération pour s'implanter, développer leurs activités et recruter du personnel.



📍 ROYNAC

Une coach pour toute la famille !

Professeur des écoles depuis 23 ans, Murielle Llabres connaît bien les enfants et les aspects éducatifs. Après une formation certifiée en école de coaching, elle lance son activité de coaching en 2023. Elle propose du coaching parental, familial et scolaire. Le coaching apporte une aide concrète pour résoudre un problème. Elle peut aider un jeune qui a des difficultés à s'orienter ou donner des pistes pour rééquilibrer la vie professionnelle ou personnelle.

Facilitatrice du changement au sein de la famille, elle met en place des outils adaptés à chaque cas. Après un premier rendez-vous téléphonique gratuit de 30 minutes pour poser le problème, commencent les séances d'une heure à 1h30 en visio ou en présentiel chez vous.

FAMILLE COLIBRIS
06 70 52 32 18 • www.famillecolibris.com

📍 MONTBOUCHER-SUR-JABRON

Brasseurs de père en fils

La passion bière a démarré avec Sébastien Marchand en 2011, ses premiers brassins ont eu lieu dans son garage. Il commence à vendre ses bières à deux clients, un maraîcher et une cave. Son fils, Anthony se prend au jeu. Il se met à brasser. La micro-brasserie devient une entreprise familiale, la fierté de Sébastien. La gamme s'est étoffée avec 3 blanches fruitées, une ambrée avec des notes de caramel, 2 blondes et d'autres comme la bière de Noël. Une gamme pour tous les goûts à commander sur le site ou à retrouver les samedis matin au marché de Crest, mais aussi dans l'Intermarché de Montélimar et au Proxi à Montboucher. Limonades et vinaigres de bière vont enrichir l'offre. Début 2024, La brasserie et son showroom sont ouverts aux visiteurs.

BRASSERIE MONTILLIUM
Zone de Fontgrave, 26740 Montboucher-sur-Jabron
06 88 16 00 40 • brasserie-montillium@outlook.fr
www.brasserie-montillium.fr





📍 CLEON D'ANDRAN

Des pâtisseries au pur style américain

Après avoir discrètement œuvré pendant 3 ans dans son laboratoire, à son domicile, Mélanie Orche a désormais pignon sur rue, elle a ouvert sa boutique Yum-cake design, début juillet, en face de la mairie à Cléon D'Andran. Yum veut dire miam en anglais ! Et la gourmandise, c'est la marotte de Mélanie ! En 2020, elle passe son CAP en candidat libre et à distance. La pâtisserie lui permet de déstresser et de se recentrer sur elle.

Spécialisée dans le cake design anniversaire, mariage, baptême qu'elle fabrique sur commande uniquement, elle vend cookies, muffins, cupcakes, cheesecakes dans le pur style américain et anime des ateliers pâtisserie. Est-ce nécessaire de rajouter que tout est fait maison et que les saveurs changent au fil des saisons ? Miam !

YUM-CAKE DESIGN

408 bd de Provence, 26450 Cléon d'Andran (en face de la mairie)
06 18 70 36 01 • www.yumcake-patisserie.fr

📍 ROCHEFORT-EN-VALDAINE

Le hot-dog qui dépote !

Depuis mai 2023, Florent Bonnet propose dans son foodtruck des hot-dogs en version originale ou en version fusion. Ses inspirations lui viennent du monde entier. Sa passion hot-dog est née à Perth dans un restaurant tenu par un Français. Ses hot-dogs sont à base de produits locaux. Il fait fabriquer son pain par le fournil de Sébastien avec une recette exclusive et ses saucisses ont été créées spécialement pour lui par le boucher Toutengros. Il baptise ses sandwichs du nom de ses potes. Le Liam, le plus plébiscité, est garni de confit d'oignons, d'une tranche de lard, d'oignons frits, de cheddar grillé... Chaque mois, il invente une recette différente mais toujours avec un esprit cuisine du monde. On peut le trouver à l'Infrep de Montélimar le jeudi midi ou encore sur le parking du Conforama de Montélimar le vendredi midi. Il propose le click and collect et est toujours partant pour des événements (entreprises ou particuliers).



LE HOT DOG DES POTES

Food Truck

lehotdogdespotes.com

contact@lehotdogdespotes.com

📍 [lehotdogdespotes](https://www.facebook.com/lehotdogdespotes)

📍 PUY-SAINT-MARTIN

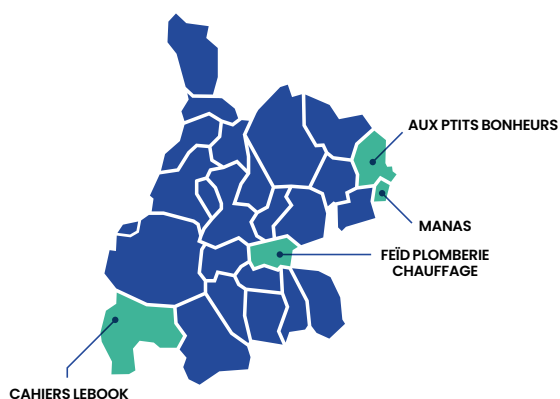
De la générosité et de l'amour !

En rachetant la boulangerie en mars, Dimitri et Yaëlle ont donné un p'tit coup de boost au village de Puy-Saint-Martin. Leur signature ? Du tout fait maison dans les traditions et au beurre ! Dimitri a sa spécialité la Mouna : une délicieuse brioche mais confectionne également des choux chantilly bien généreux. Yaëlle prend du plaisir à cuisiner un plat chaud chaque jour. Au menu : tartiflette, rosbeef avec du gratin dauphinois, pâtes au chorizo, croziflette à des prix plus que corrects. Formée par Dimitri, elle veut développer les biscuits secs et aime faire les Number cake et les gâteaux événements. Tous les mardis, ils pâtissent à la minute selon les envies des clients. N'hésitez pas à les appeler pour commander votre plat chaud ou votre gâteau.



AUX PTITS BONHEURS

Boulangerie – Pâtisserie • 2 place Chantecaille, 26450 Puy-Saint-Martin
06 13 04 18 53 • Fermé le mercredi



📍 LA BÂTIE-ROLLAND

La plomberie dans le sang

Ce jeune trentenaire a déjà une dizaine d'années d'expérience derrière lui. À 8 ans, il aidait son père plombier sur ses chantiers. Après avoir passé un CAP installateur thermique et un bac pro génie climatique, il enchaîne dans de belles entreprises à Grenoble et Valence puis se met à son compte en 2013. Il a même été chef de chantier pour la rénovation du Théâtre de Montélimar pour la partie

climatisation plomberie et chauffage. La palette de Kévin Feïd est large et va de la plomberie, au chauffage et à la climatisation pour les entreprises ou particuliers. Plus qu'une passion, c'est une vocation.

FEÏD PLOMBERIE CHAUFFAGE

9b Espace Bompard, 26160 La Bâtie-Rolland
06 66 20 38 11 • feid.plomberie.chauffage@gmail.com



L'éradication du frelon asiatique passe par la destruction des nids !

Lutter contre la prolifération du frelon asiatique, c'est avant tout signaler la présence de nids au service compétent qui vous orientera vers un professionnel spécialisé dans leur destruction. Rappelons que les piqûres de frelons asiatiques sont dangereuses et que la prolifération de ces insectes présente aussi une menace pour notre biodiversité, notamment pour les abeilles.

✱ L'Agglo agit en partenariat avec le GDS26 (Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme - section apicole).

Que faire si j'identifie un nid de frelons asiatiques ?

Vous devez :

- ✱ Prendre une photo du nid, et relever les coordonnées GPS de son implantation pour que le signalement soit efficace et pris en compte par le GDS26 afin qu'un spécialiste vienne procéder à sa destruction.
- ✱ Déclarer le frelon ou le nid sur la plateforme : www.frelonsasiatiques.fr
- ✱ En cas de difficultés à déclarer sur la plateforme, il est possible de contacter le 06 65 30 28 67

L'Agglo vous aide !

Montélimar Agglomération prend en charge une partie des dépenses engagées par les propriétaires de terrains pour l'éradication des nids.

Cette intervention, dont le coût est à assumer par le propriétaire du terrain privé sur lequel se trouve le nid, est subventionnée à hauteur de 75€ grâce à la participation financière de Montélimar Agglomération et du Département de la Drôme.

N'hésitez pas : signalez les nids sur www.frelonsasiatique.fr



Bon à savoir !

Certaines communes prennent aussi en charge une partie du coût de la destruction. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie.

La prise en charge Agglo + Département + Commune peut atteindre jusqu'à 125€ du montant des frais de destruction. Les nids identifiés sur la voie publique font l'objet des mêmes démarches de signalement, le coût est alors à la charge de la collectivité publique concernée.



Attention
il est fortement déconseillé de détruire un nid par ses propres moyens !



Christel Falcone

Vice-Présidente en charge environnement & transition énergétique

L'ambrosie, c'est l'affaire de tous !

La lutte contre la prolifération de l'ambrosie est une question de santé publique. Cette plante hautement allergisante est responsable d'une recrudescence de rhinites, troubles et maladies respiratoires, urticaires, conjonctivites... Limiter son expansion est l'affaire de tous : collectivités, associations, habitants. L'identifier et l'arracher au bon moment en se protégeant est indispensable.

L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^e siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires, plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Le pollen de l'ambrosie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen pour que les symptômes apparaissent. **Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.**

La Drôme fait partie des 5 départements les plus touchés par la présence d'ambrosie. Variant de 20 cm à 2m de hauteur, l'ambrosie se retrouve sur tous les terrains remaniés et non recouverts de plantes concurrentes (telles que le trèfle, la luzerne...) : sur des chantiers récents, des lits de rivière, dans des champs (tournesol, vergers, céréales non déchaumées, friches mal entretenues...), sur des bords de route ou dans des jardins. **Elle est particulièrement implantée dans la vallée du Rhône, les principales rivières, dans de nombreux champs agricoles et elle est fréquemment présente sur les bords de routes.**

Un arrachage deux fois par an est nécessaire pour détruire les plants

L'élimination de l'ambrosie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Sur des terrains colonisés par l'ambrosie, l'arrachage ou les tontes et fauches régulières permettent de supprimer le stock de graines d'ambrosie situées à faible profondeur, et d'empêcher en 2 à 4 ans l'apparition de plants.

Si l'arrachage est possible, il doit être effectué de fin juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines d'ambrosie peuvent germer à la place des plants arrachés.

A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Des référents ambrosie dans l'Agglo

L'Agglo travaille avec la FREDON pour accompagner les référents ambrosie bénévoles dans leurs missions. Leur rôle est de répertorier la présence d'ambrosie sur une plateforme de signalement.

Ces remontées d'information permettent de :

- ✳ **Alerter** les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées ;
- ✳ **Informier et conseiller** les propriétaires ou exploitants des parcelles infestées sur les méthodes de prévention et de lutte contre l'ambrosie ;
- ✳ **Coordonner** les actions réalisées sur le secteur infesté et s'assurer des moyens de destruction employés ;
- ✳ **Assurer une surveillance** des sites connus ;
- ✳ **Rendre compte au maire** chargé de l'application de l'arrêté préfectoral et seul détenteur du pouvoir de police municipale.

Le référent ambrosie agit également dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des acteurs du territoire : agriculteurs, opérateurs de travaux, grand public, gestionnaires d'espaces verts. L'Agglo remercie les référents pour leur engagement.



EXPOSITION GRATUITE



WILLIAM KLEIN

**Musée d'art
contemporain
Montélimar**

29/06/24
→ 06/01/25

PLAY
PLAY
PLAY